

# Élaboration de mesures législatives sur les ressources géothermiques au Yukon

## Ressources géothermiques

Le document *Notre avenir propre* fait état de notre engagement stratégique à lutter contre les changements climatiques en accroissant les énergies renouvelables, en réduisant les émissions de carbone et en développant une économie verte.

Dans le cadre de *Notre avenir propre*, le gouvernement du Yukon donne la priorité aux solutions axées sur les énergies renouvelables et aux solutions de recharge propres comme l'énergie géothermique afin de réduire notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles et de répondre à nos besoins en électricité et en chauffage.

Dans *Notre avenir propre*, nous avons pris l'engagement d'élaborer une loi sur les ressources géothermiques (mesure E11) visant à réglementer l'exploitation de l'énergie géothermique au Yukon.

L'énergie géothermique est une source renouvelable d'énergie et de chauffage pouvant contribuer à la réalisation de nos objectifs. En fait, de nombreux pays chauffent déjà leurs maisons, produisent de l'électricité et cultivent des produits frais en exploitant leurs ressources géothermiques.

Les mesures législatives énonceront les règles et procédures à suivre pour que l'exploration et l'exploitation des ressources géothermiques se fassent d'une façon durable sur le plan environnemental.

Elles définiront un système de droits et de propriété foncière pour les exploitants de ressources géothermiques et réglementeront les installations géothermiques à partir de leur implantation initiale jusqu'à leur désaffectation et à la remise en état du site.

## Contenu d'un régime de réglementation pour les ressources géothermiques

Le gouvernement du Yukon propose d'inclure les éléments suivants pour gérer et réglementer les ressources géothermiques :

- une définition des ressources géothermiques au Yukon;
- une description de la portée d'application des mesures législatives;
- un système de propriété foncière et de droits relatifs aux ressources géothermiques;
- un cadre de réglementation qui englobe toute la gamme



- des activités éventuelles d'exploration et d'exploitation géothermiques et qui respecte les principes de la durabilité environnementale;
- des mesures portant sur la responsabilité; un régime de redevances.
- l'établissement de procédures et de responsabilités en matière de désaffectation et de remise en état;

## Points à examiner

Le gouvernement du Yukon invite le public à se prononcer sur le contenu à inclure dans l'élaboration de mesures législatives pour réglementer les ressources géothermiques.

Veuillez fournir votre réponse aux questions suivantes.

- Que pensez-vous de la volonté du gouvernement du Yukon de gérer et de réglementer le secteur des ressources géothermiques du Yukon?
- Y a-t-il des sujets ou des domaines d'intérêt dont le gouvernement du Yukon devrait tenir compte dans l'élaboration de mesures législatives pour gérer et réglementer les ressources géothermiques?

## Faites part de vos commentaires

Faites-nous part de vos commentaires en écrivant à [geothermalact@yukon.ca](mailto:geothermalact@yukon.ca).

La date limite pour envoyer vos commentaires est le jeudi 29 septembre 2022, à 16 h 30.

Pour de plus amples renseignements, composez le 867-667-3228 ou (sans frais) le 1-800-661-0408 et demandez qu'on établisse la communication.

## Contexte

### Qu'est-ce que l'énergie géothermique?

La géothermie désigne la chaleur naturelle provenant des profondeurs de la Terre. En tant que ressource, la géothermie est souvent décrite comme une source d'énergie renouvelable, propre et constante. L'énergie géothermique est stable et disponible en permanence 24 heures sur 24. Cette caractéristique unique distingue la géothermie des autres types de ressources énergétiques renouvelables.

### À quoi peut servir l'énergie géothermique?

L'énergie géothermique se prête à de nombreuses applications en fonction de sa température.



- Les ressources de température élevée peuvent être utilisées pour la production d'électricité et les grandes installations de chauffage urbain (municipal);
- Les ressources de température moyenne peuvent également être utilisées pour le chauffage urbain ainsi que pour un éventail de procédés agricoles et industriels;
- Les applications de basse température comprennent les serres, le chauffage et la climatisation des locaux résidentiels, le chauffage de l'eau, la pisciculture et même l'utilisation récréative. Les sources thermales sont un bon exemple de chaleur géothermique de basse température que connaissent de nombreux habitants du Yukon.

## Où se trouvent les ressources géothermiques potentielles du Yukon?

La chaleur géothermique est présente dans toute une gamme de sites géologiques. Pour être utile, elle doit se trouver aussi près que possible de la surface de la Terre afin que son exploitation et son utilisation soient rentables.

Le Yukon est privilégié, car le territoire se trouve près de la limite occidentale du continent nord-américain, où la chaleur géothermique est présente à faible profondeur en raison des volcans et des grands systèmes de failles.

La Commission géologique du Yukon s'emploie à repérer les ressources géothermiques du territoire et à en évaluer le potentiel. Les premiers indicateurs montrent que les parties sud-ouest et centre-sud du territoire sont susceptibles de receler des sources de chaleur géothermique utilisables. Nous pourrions mieux comprendre le potentiel géothermique du Yukon à mesure que les recherches se poursuivront au cours des prochaines années.

## Qui régira l'exploration, l'exploitation et la désaffectation des ressources géothermiques au Yukon?

La Direction des ressources géothermiques et pétrolières du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du gouvernement du Yukon sera chargée de la mise en place du nouveau régime de réglementation.

L'encadrement des activités géothermiques par les instances de réglementation du secteur pétrolier et gazier est une pratique courante dans d'autres administrations où des mesures d'encadrement de la géothermie existe ou est en cours d'élaboration (ex. Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Californie).

De plus, tout projet géothermique sera assujéti à des exigences en matière d'utilisation des terres, de licences, de permis et d'études d'impact (ex. *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon*) et à d'autres lois d'application générale.

